



## PROJET D'ETABLISSEMENT

### EAJE LES ZEBULONS

#### Introduction

Aménagée dans une maison avec un grand jardin, la crèche des Zébulons accueille les enfants et leur famille en toute simplicité ; décorée de leurs dessins et photos, elle est le reflet du quotidien des enfants au fil des saisons. Dans ce projet d'établissement nous souhaitons mettre en avant nos valeurs et pratiques.

Il est composé d'un projet d'accueil, un projet éducatif et un projet social et développement durable que nous allons vous détailler.

#### 1. Projet d'accueil

*« Ce projet présente les prestations d'accueil proposées, précisant les durées et les rythmes d'accueil. Il détaille les dispositions prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique. Il intègre une description des compétences professionnelles mobilisées, notamment en application de l'article R. 2324-38, ainsi que des actions menées en matière d'analyse des pratiques professionnelles en application de l'article R. 2324-37 et de formation, y compris, le cas échéant, par l'apprentissage ». & Art. R. 2324-29 du CSP*

##### 1.1 Les prestations d'accueil proposées

L'EAJE multi-accueil « Les Zébulons » située au 107 chemin de Gabardie 31200 Toulouse est agréée par le président du Conseil Départemental pour 25 places.

Contact de l'EAJE :

Tel : 05 34 25 11 40

E-mail : [leszebulons@associationlenvol.fr](mailto:leszebulons@associationlenvol.fr)

L'établissement est géré par l'association L'Envol, association Loi 1901 à but non lucratif.  
Son siège social est situé au :

38 allée du Terlon  
31850 Montrabé  
Tel : 05 31 54 71 53  
E-mail : [contact@associationl'envol.fr](mailto:contact@associationl'envol.fr)  
[www.associationl'envol.fr](http://www.associationl'envol.fr)

L'association L'ENVOL est gestionnaire de 5 EAJE, 3 sur la commune de Toulouse et 2 sur celle de L'union. Elle est placée sous la responsabilité d'un Conseil d'Administration composé de 12 membres à jour de leur cotisation dont le président, le secrétaire et le trésorier (composant le bureau).

L'EAJE bénéficie de 5 financements différents :

- la participation des familles calculé selon les ressources, selon les barèmes de la Caisse d'Allocation Familiale ;
- la prestation de service unique de la CAF ;
- la subvention de la Mairie de Toulouse ;
- la subvention de fonctionnement du Conseil Départemental ;
- la participation financière de réservataires.

## **1.2 Les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants ou de parents en situation de handicap**

*« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille. »*

Principe 1 charte nationale de l'accueil du jeune enfant.

- L'inclusion de l'enfant en situation de handicap est possible dans notre EAJE :
- L'observation en continue des professionnels peut amener à la détection d'une situation de handicap qui sera confirmée par une équipe médicale (CRA, Centre Ressource Autistique, pédopsychiatres,...)
  - Un protocole d'accueil individualisé (PAI) peut être établi entre la famille, la structure et le médecin de l'enfant.
  - Le Référent Santé et Accueil Inclusif accompagne l'enfant, la famille et l'équipe.
  - Des temps d'échange entre professionnels sont mis en place afin de penser les conditions d'accueil adaptées.
  - L'équipe collabore avec des partenaires extérieurs (PMI, « L'Accueil pour tous », équipe médicale de l'enfant, ...)

## **1.3 Les compétences professionnelles mobilisées**

### **1.3.1 L'équipe et les intervenants**

L'ensemble du personnel veille au bien-être, à la santé et à la sécurité des enfants au cours de leur accueil à la crèche. Nous contribuons également à l'insertion professionnelle des

salariés disposant d'une RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) et aménageons leur poste en fonction de leur handicap.

L'équipe des Zébulons se compose de :

- Une directrice Infirmière Puéricultrice et Référent Santé Accueil Inclusif
- Une éducatrice de jeunes enfants
- Des auxiliaires de puériculture
- Des accompagnants éducatifs petite enfance
- Un agent d'entretien
- Un agent de restauration
- Un agent de maintenance qui intervient sur l'ensemble des structures de l'association

Il existe au sein de l'association l'Envol une équipe d'agents multi-site composée de quatre professionnels (EJE, AEPE) qui viennent renforcer les équipes.

- La direction de l'EAJE a pour mission générale :

- D'assurer la gestion de l'établissement qu'il s'agisse notamment de l'organisation et de l'animation générale de l'établissement, de l'encadrement et de la répartition des tâches du Personnel,
  - De rendre compte du fonctionnement de la structure à son employeur.
  - Faire respecter le règlement intérieur.
  - D'assurer la gestion administrative et l'optimisation financière de l'EAJE
  - D'assurer toute information sur le fonctionnement de l'EAJE
  - De participer à l'élaboration du projet d'établissement et du règlement de fonctionnement
  - De veiller à la mise en oeuvre et à l'actualisation de ces documents
  - D'organiser la continuité de la fonction de direction
  - De s'assurer de la diffusion et/ou de l'accessibilité pour les personnes concernées: du règlement de fonctionnement, du projet d'établissement, des numéros et protocoles d'urgence, du plan d'évacuation.
  - D'informer les autorités compétentes de tout accident ou toutes modifications dans la structure.
- Envers les familles :
- Organiser l'accueil des familles et participer aux décisions d'admissions et de répartition des enfants dans les groupes.
  - Garantir la qualité de la relation des familles avec l'équipe et la qualité d'accueil.
  - Garantir la participation et/ou l'intégration des parents à la vie de la structure.
  - Veiller à la mise en oeuvre des protocoles d'hygiène et médicaux.
  - Tenir à jour le dossier personnel de l'enfant et s'assurer de l'émargement des familles sur le logiciel de pointage.
  - Contractualiser un type d'accueil selon les besoins des familles et la capacité d'accueil de l'établissement.

La continuité de la fonction de direction est assurée par les auxiliaires de puériculture désignées par la Direction de l'établissement selon le planning défini.

En cas de nécessité, ils sont tenus de contacter prioritairement la Direction Générale de l'association ou à défaut, la Direction d'un autre EAJE de l'Association.

Aux Zébulons la directrice assure les fonctions de référent santé et accueil inclusif (RSAI), la surveillance médicale générale, elle collabore avec l'équipe encadrante ; les services

départemental (PMI) et les différents professionnels de santé qui interviennent auprès de l'enfant. Elle peut si nécessaire consulter le médecin traitant avec l'accord des parents.

Ses missions auprès de l'équipe de l'EAJE sont :

- Informer, sensibiliser et conseiller en matière de santé de l'enfant et d'accueil inclusif (handicap ou maladie chronique)
- Contribuer à la réalisation des protocoles annexés au règlement de fonctionnement, les présenter, les expliquer et aider à leur mise en oeuvre.
- Organiser et superviser l'accueil de l'enfant en situation de handicap
- Mettre à disposition des familles le document permettant la réalisation des PAI
- Aider et former l'équipe dans la mise en oeuvre du PAI
- Assurer des actions d'éducation de promotion à la santé et y associer les familles.
- Contribuer au repérage des enfants en danger
- Réaliser le suivi de santé des enfants (aptitude à la vie en collectivité, vaccinations obligatoires, courbe de poids ; harmonie du développement psychomoteur).
- Superviser l'administration des médicaments par les auxiliaires de puériculture (ordonnances, formation au geste, surveillance)
- Former aux conduites à tenir en cas d'urgence.
- Formaliser et suivre le registre des soins
- Suivre la mise à jour des protocoles de santé et veiller à la connaissance des équipes.
- Animer des mini conférences avec les familles sur des thématiques identifiées.
- Se rendre disponible pour l'accompagnement des familles et répondre à leur besoin sur le plan sanitaire.

- Le responsable pédagogique, l'éducateur de jeunes enfants est garant de l'application quotidienne du projet éducatif et coordonne les projets de l'équipe en cohérence avec cette dernière. Il assure une mission pédagogique, éducative et d'animation auprès des enfants, des familles, de l'équipe.

Il concourt au dépistage des troubles physiques et psychiques en lien avec la Direction, le référent santé.

- Les auxiliaires de puériculture réalisent, des activités d'éveil et d'éducation et dispensent des soins d'hygiène et de confort pour le bien-être et l'autonomie de l'enfant. Ils aident à l'acquisition de l'autonomie et contribuent à l'éducation. Ils participent au développement affectif, psychomoteur et cognitif par des animations de jeux et d'activités socio-éducatives. Ils assurent, accueillent, informent et conseillent les parents.

Ils sont garants de la bonne application des protocoles d'hygiène, métiers et sécurité.

Ils assurent la continuité de la fonction de direction en fonction du planning défini.

Les auxiliaires de puériculture sont habilités à administrer du paracétamol aux enfants accueillis dans le respect des procédures établies.

- Les animateurs petite enfance aident à la prise des repas, aux soins d'hygiène quotidiens. Ils s'associent aux auxiliaires de puériculture dans leurs missions.

Ils participent à l'entretien courant et à l'hygiène des locaux, des équipements et du matériel.

- L'agent d'entretien assure l'entretien et l'hygiène de l'Etablissement et de ses équipements.

- L'agent de restauration réceptionne les repas livrés par le prestataire de service, les reconditionne, les réchauffe et les sert aux enfants. Il est garant de l'hygiène de la cuisine et du respect des normes en vigueur.
- L'agent de maintenance est chargé de la maintenance du bâtiment.
- Les intervenants extérieurs : qu'il s'agisse de bénévoles ou de prestataires, ils ont la possibilité d'intervenir dans l'EAJE dans le respect du projet éducatif et toujours en présence d'un membre de l'équipe.

Les parents sont informés via les réunions de rentrée de la possibilité de participer à la vie de la crèche et à ses événements (temps d'animation, encadrements de sorties, chantiers bénévoles)

### **1.3.2 Le travail d'équipe**

*« Pour que je sois bien traité(e), il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants. »*

Principe 9. charte nationale de l'accueil du jeune enfant

L'appartenance de l'EAJE à l'association l'Envol permet la mise en œuvre de groupe de réflexions par métier. Ces temps d'échanges favorisent une cohésion entre les établissements. Ils s'organisent sous la forme de groupes métiers qu'il s'agisse de l'équipe de direction qui se rencontre deux fois par mois, les Éducateurs de Jeunes Enfants (une fois par mois) et les Responsables Sanitaires et Accueil Inclusif (une fois par mois).

Au sein de la crèche, il est demandé à chaque professionnel d'adopter un comportement respectueux et bienveillant envers ses collègues. Afin de travailler ensemble tout au long de l'année dans un climat serein et d'entraide, la directrice et l'éducatrice de jeunes enfants planifient et animent des réunions de travail.

Des réunions d'équipe le soir en dehors des temps d'accueil des enfants sont organisées une fois par mois.

Des réunions de sections co-animées par l'EJE et la directrice (en fonction du thème abordé) chaque semaine sur des temps calmes (sieste des enfants)

Des temps de réunions sont proposées à la demande ou pour traiter de sujets précis (projets, ...) certaines peuvent être sur la base du volontariat pour favoriser le travail d'équipe entre les sections sur les projets communs.

Une réunion de rentrée est proposée aux parents afin de présenter le fonctionnement ainsi que le quotidien des enfants, ce temps permet un partage entre les parents et l'équipe.

### **1.3.3 L'analyse des pratiques professionnelles et la formation**

*« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents. »*

Principe 10 charte nationale de l'accueil du jeune enfant.

Deux journées pédagogiques par an sont organisées durant lesquelles un psychologue extérieur à la structure anime des groupes d'analyse de pratique. Ces journées de fermeture à l'accueil des enfants permettent des temps de réflexions et d'échange en équipe.

Des temps de formations ou interventions à thèmes sont également effectuées sur ces journées-là.

### **1.3.4 L'accueil des stagiaires et des apprentis**

L'équipe de l'EAJE accueille régulièrement des stagiaires sous convention de stage avec des écoles de formation (puéricultrices, éducateurs de jeunes enfants, d'auxiliaire de puériculture, le CAP petite enfance...).

Des professionnels de la crèche, référents de stages sont identifiés au sein de l'équipe afin de suivre le stagiaire tout au long de son parcours. Des points réguliers sur les objectifs et le déroulé du stage sont effectués afin de leur permettre d'évoluer tout au long du stage. Leur présence permet de faire évoluer les réflexions et pratiques et ainsi de se tenir informé des dernières recommandations et des programmes.

Des rencontres et échanges réguliers sont effectués avec les organismes de formation.

En lien avec le projet associatif de l'Envol, nous accueillons aux Zébulons un apprenti (CAP ou Auxiliaire de puériculture) chaque année, un partenariat se crée avec les établissements de formation, un tuteur l'accompagne tout au long de son parcours.

## **2. Projet éducatif**

### **2.1 L'accueil**

*« Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache ».*

Principe 3 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

#### **2.1.1 Le premier accueil, l'adaptation, la familiarisation**

Le temps de familiarisation permet à l'enfant, sa famille et l'équipe de faire connaissance et d'établir une relation de confiance. Elle permet à la famille accueillie de se familiariser avec l'environnement dans lequel l'enfant va évoluer. Cette période est aussi importante pour les professionnels, qui prennent le temps de rencontrer l'enfant et sa famille, d'observer et de repérer les rituels qui rassurent l'enfant.

L'enfant intègre progressivement les nouveaux sons, les nouvelles odeurs, les nouveaux visages, les nouvelles voix qui seront désormais les repères de son quotidien. La séparation quotidienne sera plus facilement vécue si elle est expliquée à l'enfant, acceptée par les parents et établie de manière progressive.

Pour que l'enfant et ses parents aient un interlocuteur privilégié et puissent s'approprier des repères, un adulte référent les accueillera tout le long de l'adaptation. Il est chargé de recueillir les informations sur le rythme de vie de l'enfant, ses habitudes et ses goûts afin que l'équipe réponde au mieux à ses besoins. C'est un moment d'échanges essentiel dans le souci d'établir une continuité pour l'enfant entre la maison et la crèche. A la fin de la semaine de familiarisation, le professionnel référent passera le relais aux professionnels de matin, la semaine suivante.

Ces éléments d'informations sont, en outre, notés sur une feuille journalière de transmissions prévue à cet effet. Ces transmissions verbales et écrites sont les garanties d'un relais cohérent entre la vie à l'extérieur de la crèche et les événements que l'enfant va vivre durant la journée. Il est aussi important que l'enfant sente que le passage de relais entre ses parents et les professionnels s'effectue en toute confiance.

Dès cette première semaine, l'objet transitionnel prend toute sa place pour faciliter la séparation. Par la suite et après la période de familiarisation, les rituels quotidiens, lors de l'accueil, permettront que la séparation se vive le mieux possible.

La période de familiarisation se déroule en général sur une semaine mais peut être élargie si l'enfant en a besoin. Le premier jour l'enfant et le parent est accueilli par un professionnel et font le point sur les habitudes de l'enfant. Le deuxième jour un temps de jeu d'une heure est proposé à l'enfant et son parent dans la section de l'enfant. Le troisième jour une première séparation est effectuée sur un temps de jeu, le temps de séparation est défini avec les parents. Le quatrième jour l'enfant passe un temps de jeu et un repas et une sieste et le cinquième jour est effectué une petite journée (de 9h à 16h).

En cours d'année, il est possible qu'un enfant change de groupe si une place se libère et si l'équipe le sent prêt en termes d'acquisitions et de sécurité affective.

Nous proposons un passage en douceur comme sur une semaine d'adaptation. Le premier jour, l'enfant viendra sur le groupe pour un temps d'activité, puis pour un temps d'activité et un repas; puis pour un temps d'activité, de repas et une sieste, pour progressivement passer la journée entière sur le groupe. L'enfant se familiarise avec de nouveaux repères : adultes, enfants, espace.

### **2.1.2 L'accueil au quotidien, pédagogie et aménagement de l'espace**

*« Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir ».*

Principe 4 charte nationale de l'accueil du jeune enfant.

La crèche des Zébulons est installée dans une maison. Elle est composée d'une salle d'accueil et de vie avec un point d'eau dans laquelle se retrouvent toutes les sections sur différents temps de la journée, notamment le matin et le soir, mais aussi sur le temps méridional. Au fil de la journée, les pièces sont utilisées par les groupes en fonctions des besoins d'activités et des temps de repos (à l'exception du dortoir des bébés). La salle des moyens (activités et dortoirs) peut être utilisées par les grands lors des repas et goûters des moyens. De même la section des bébés se transforme en dortoirs pour les plus grands à l'heure de la sieste. Les bébés rejoignent alors la salle d'accueil pour prendre les repas restants ou jouer pour ceux qui ne sont pas couchés.

La circulation des enfants au sein de la crèche leur permet d'explorer et de favoriser les petits groupes, tout en étant sécurisé par la ritualisation de ces moments.

La crèche possède deux salles de change, une accolée à la section des bébés et une pour les grands et moyens pourvue de petits toilettes.

Une cuisine avec une biberonnerie, une salle de repos du personnel et un bureau sont situés sur une aile de la maison.

Chaque enfant dispose d'un casier à son nom avec sa photo et un pictogramme qu'il investit dès son arrivée à la crèche. Il retrouvera le pictogramme sur les pochettes à doudous dans la section.

L'accueil du matin et les retrouvailles du soir sont des temps de transition et de séparation pour l'enfant et les adultes. Des moments riches en émotions, plus ou moins perceptibles, selon les enfants (âge, caractère...) qu'il est nécessaire d'accompagner. La qualité de l'accueil du matin est garant pour l'enfant d'une bonne journée. Il est un moment d'échanges privilégiés entre les parents et le professionnel, limité dans le temps afin de faciliter la séparation.

Dans tous les cas, en verbalisant, en donnant du sens au départ du parent, en évitant les départs en catimini, professionnels et parents mettent en place pour l'enfant les meilleures conditions à la séparation. Souvent la mise en place d'un rituel prépare l'enfant à vivre sereinement ce moment. Les professionnels ritualisent, également, ce départ en accompagnant les enfants pour dire « aurevoir » au parent par la fenêtre. Les échanges du soir sont tout aussi importants car ils peuvent en retour déterminer la soirée de l'enfant. Nous invitons les parents à entrer dans les sections et s'asseoir auprès de l'adulte qui est installé proche des enfants afin de favoriser l'échange et garantir un climat de sécurité pour les autres enfants du groupe. Il nous paraît important pour organiser la journée de pouvoir prévoir le nombre d'enfants présents à la crèche et leurs heures d'arrivée et de départ. Afin que les professionnels soient disponibles pour les enfants sur les temps forts des bornes pédagogiques sont mises en place (les arrivées se font avant 9h et les départs après 16h30).

Les enfants n'ont pas la notion de temps. Pour leur permettre de se repérer sur la journée, l'équipe met en place des « rituels » au quotidien (chansons/histoires pour se dire bonjour après l'accueil du matin, avant le repas, avant la sieste). L'enfant peut plus facilement appréhender sa journée et se sentir sécuriser, qu'il soit accueilli régulièrement ou de manière occasionnel (un ou quelques jours par semaine).

- **Les rituels rythment la journée**

La mise en place de rituels et de repères récurrents favorise la sécurité affective de l'enfant. La vie s'organise autour des enfants, de leurs besoins et de leurs désirs. Les adultes sont là pour répondre aux sollicitations des enfants dans un souci de bien-être général et l'organisation mise en place vise à atteindre cet objectif :

7h30-9h : accueils et jeux libres

9h-9h30 : temps calme (histoires, marionnettes, comptines...), chaque groupe dans sa section.

9h30-10h30 : activités de découverte, d'exploration, de manipulation, jeux extérieurs

10h30-11h : jeux extérieurs avec accompagnement au change (1 ou 2 enfants à la fois)

11h-11h30 : lavage des mains, histoires ou chansons, passage à table puis repas 11h pour les moyens et 11h30 pour les grands.

12h : rituel avant la sieste (déshabillage, histoires, musique douce)

Jusqu'à 15h15 : sieste ou jeu libre pour les enfants qui ont fini leur sieste

15h00 : goûter des moyens

15h30 : goûter des grands

16h : jeux libres ou jeux extérieurs parallèlement aux accueils du soir de 16h30 à 18h30.

En fonction de son âge et de ses capacités, l'équipe va apprendre à l'enfant, à travers les jeux et les moments partagés ensemble, la cohabitation et le respect de l'autre. Comme, par exemple,

demander à un enfant un jouet au lieu de lui enlever brusquement, respecter certaines consignes (ne pas se pousser ou se taper...).

- **La bienveillance, base de la sécurité affective**

Cette sécurité affective bienveillante est nécessaire pour aider chaque enfant à se construire et à grandir. La bienveillance renvoie à un état d'esprit positif et permanent du professionnel vis à vis de l'enfant et de sa famille. Cet état d'esprit va pouvoir guider les actes du professionnel et permettre ainsi à l'enfant et à ses parents de développer une sécurité affective « suffisamment bonne » pour que l'enfant trouve sa place au sein de la structure. Cette sécurité affective est un facteur indispensable pour que l'enfant accepte de se séparer de son parent et découvre un nouveau lieu de vie. Chaque professionnel se doit d'arborer cet état d'esprit que l'on souhaite empathique et valorisant envers l'enfant et sa famille. Elle permettra le développement d'un lien de confiance enfant-parent-professionnel. Chaque enfant prendra le risque de sourire, parler, marcher, jouer, ou tout simplement grandir s'il se sent entouré par une sécurité réelle.

- **La verbalisation**

La verbalisation constitue l'un des fondements de la communication. Verbaliser c'est expliquer avec des mots et ça commence dès le plus jeune âge. Mettre des mots sur les actes et les émotions rassurent les tout-petits, il est donc important que les professionnels mettent des mots sur leurs gestes ou sur ce que le bébé ressent lorsque l'on s'occupe de lui. La justesse des mots employés ainsi que l'intonation de la voix jouent un rôle important dans la construction de la relation et le renforcement du sentiment de sécurité. Grâce à la verbalisation, l'enfant prend peu à peu conscience qu'il est une personne à part entière, qu'il est considéré dans son individualité et non comme un ensemble. Il apprend l'importance du partage du vécu. Mettre des mots sur les étapes du quotidien favorise la construction de repères chez l'enfant en bas âge. En effet, il prend conscience de la régularité de certaines étapes (change, repas...). Enfin, c'est un moyen de stimuler sa participation et de favoriser son expression favorisant l'apprentissage du langage.

Grâce à la verbalisation, l'enfant prend peu à peu conscience qu'il est une personne à part entière, qu'il est considéré dans son individualité et non comme un ensemble. Il apprend l'importance du partage du vécu. Mettre des mots sur les étapes du quotidien favorise la construction de repères chez l'enfant en bas âge. En effet, il prend conscience de la régularité de certaines étapes (change, repas...). Enfin, c'est un moyen de stimuler sa participation et de favoriser son expression favorisant l'apprentissage du langage.

Un enfant a besoin et a le droit d'exprimer ses émotions. Le rôle de l'adulte est de lui permettre de les identifier (en les nommant) et de l'aider à trouver différents modes d'expression. Comprendre et gérer l'intensité de ses émotions prend du temps.

Notre premier outil pour aider l'enfant à identifier ce qu'il ressent est la verbalisation. C'est pourquoi, à chaque fois qu'un enfant exprime une émotion vive nous la nommons. Nommer est le premier pas pour aider l'enfant à comprendre ce qui se passe en lui.

Ainsi, nous pourrions dire à un enfant : « tu as le droit d'être en colère mais tu n'as pas le droit de taper » puis « si tu n'es pas content, tu peux le dire avec des mots, tu peux dire que tu n'es pas d'accord ».

- **Signes de mains**

Le jeune enfant est particulièrement sensible à la communication non verbale. La communication gestuelle associée à la parole vise à améliorer, à faciliter la communication avec l'enfant en lui permettant d'être acteur dans l'expression de ses besoins et en valorisant sa place en tant que sujet. Les signes viennent éclairer un contexte et faciliter les échanges. De plus, il imite rapidement et spontanément la gestuelle des adultes qui l'entourent en reproduisant des gestes tels que bravo, coucou/caché, pointer du doigt, les marionnettes, au revoir... C'est, donc, naturellement et suivant son propre rythme qu'il s'appropriera les signes qui l'aideront à communiquer.

Cela lui permet d'exprimer ses besoins, ses envies, ses sensations et de décrire son environnement. Se faire comprendre des adultes quand le langage n'est pas totalement construit évite de grandes frustrations et favorise la confiance en soi. En verbalisant chaque signe, l'adulte permet à l'enfant d'assimiler les mots qui correspondent à des situations précises et vécues pour construire petit à petit le langage.

Signer implique d'établir une relation duelle, de tisser un lien dans lequel sont obligatoirement associés le regard et la posture. Ceci implique de se déplacer vers l'enfant à qui l'on s'adresse, de se mettre à sa hauteur et de regarder mutuellement.

- **L'autonomie**

Nous mettons l'accent sur une attitude positive qui a pour but de soutenir l'enfant dans ses expériences, ses différences et ses difficultés. En valorisant ses progrès, nous permettons à l'enfant de développer sa confiance en soi et de gagner en autonomie.

Il nous semble important de donner aux enfants les moyens de faire seul leurs propres expérimentations. L'enfant se sent acteur de son quotidien aussi bien dans les activités que dans les temps forts qui rythment sa journée. Nous évitons de faire à sa place et nous lui donnons la possibilité d'explorer en toute sécurité. La patience et l'encouragement sont de rigueur.

- **Les règles et les interdits**

Les règles et interdits que va formuler l'adulte va s'accompagner de frustrations plus ou moins faciles à accepter. Mais interdits et règles constituent un cadre dont l'enfant a besoin dans sa rencontre à l'autre. Chaque enfant peut percevoir le sens de ces limites puisqu'elles sont là pour le protéger et protéger chaque enfant de la crèche. Les interdits en crèche se limitent à l'interdiction de se faire mal et de faire mal aux autres ; il est interdit de mordre, de taper ou de pousser par exemple.

En ce qui concerne les règles, elles sont énoncées par les professionnels de manière claire et précise. Certaines règles peuvent être énoncées progressivement en fonction de l'âge de l'enfant et de ses capacités. Par exemple, durant les temps calmes nous demandons aux enfants de venir sur le tapis ; en début d'année certains restent debout et font des va-et-vient puis lorsque nos observations nous indiquent une évolution des capacités de concentration des enfants, nous leur demandons par exemple de rester assis ou de rester calmes un peu plus longtemps.

- **L'objet transitionnel**

Que ce soit une peluche, un linge, un t-shirt ou autre objet qui rassure l'enfant, l'objet transitionnel fait le lien entre la maison et la crèche. En libre accès sur tous les temps de la journée, l'enfant peut ainsi s'en saisir en fonction de son besoin. Nous proposons à l'enfant de le ranger lors des activités et des repas mais s'il en ressent le besoin ou n'est pas prêt à s'en séparer il peut le demander et le garder à l'intérieur comme à l'extérieur. Nous expliquons dès

la semaine de familiarisation l'intérêt aux parents de cet objet transitionnel qui peut servir de refuge à l'enfant lorsqu'il a besoin de réconfort.

## **2.2 Le soin**

### **2.2.1 L'alimentation**

Avant le repas, les enfants ainsi que les professionnels se lavent les mains. Pour les plus petits, le lavage des mains s'effectue avec un gant. Les plus grands se lavent les mains au lavabo afin de favoriser leur autonomie. Pour chaque tranche d'âge, le menu sera annoncé.

#### **• Chez les bébés**

L'observation des enfants ainsi que les données des transmissions du matin aiguillent les professionnels pour l'heure des prises alimentaires.

Le repas est un moment privilégié de relation individuelle propice aux échanges entre le professionnel et l'enfant. Pendant ce temps de repas, des jeux sont proposés aux enfants qui attendent leur tour. Cela participe à l'apprentissage du « chacun son tour » et par conséquent à la socialisation de l'enfant.

Pour le repas des « grands bébés », nous utilisons deux cuillères : une pour l'enfant qui commence à manifester le désir de manger seul et une pour l'adulte qui l'aide ainsi à manger. Nous les installons par petits groupes de deux ou trois à table afin de favoriser la convivialité.

La diversification alimentaire se fait toujours en accord et adéquation avec ce qui est fait au domicile par les parents nous ajustons en fonction du rythme et des besoins de l'enfant.

L'équipe favorise l'allaitement maternel sur le groupe des bébés, le lait maternel apporté par les parents est donné à l'enfant, de même sur les temps d'accueil du matin ou du soir, les mamans sont libres de nourrir les enfants dans la section ou dans un endroit plus au calme si nécessaire (bureau de la directrice).

#### **• Chez les moyens et les grands**

Les enfants prennent leur repas ensemble en deux services, les moyens en premier et le groupe des grands dans un second temps. Les professionnels favorisent l'autonomie de l'enfant. Ainsi, dans ce cadre, la mise en place des plateaux-repas permet aux enfants d'être totalement libre dans la gestion de leurs repas (l'ordre suivant lequel ils souhaitent commencer, la gestion du temps...). Les professionnels proposent leur aide ou répondent aux demandes des enfants.

Tout le long du repas, l'adulte veille au calme relatif des enfants à leur table tout en préservant la convivialité du repas et les échanges autour des aliments servis.

Le chantage est totalement exclu. Les enfants ont tous du pain au cours du repas, ils ont tous droit à un dessert (même s'ils ont eu un comportement difficile au cours du repas ou qu'ils n'ont pas souhaité manger).

Manger est émotionnellement important. Pour autant « ce n'est pas grave, si l'enfant ne mange pas au repas ». Un enfant ne se laisse pas mourir de faim (sauf pathologie particulière), l'équilibre se régule sur la journée.

Au vue de la configuration de la crèche et des grands espaces extérieurs, les repas se passent dehors sur les terrasses dès que le temps le permet.

### **2.2.2 Le sommeil**

L'équipe met tout en oeuvre pour respecter les rythmes de chacun tout en conciliant les exigences liées à la collectivité et aux locaux. Ainsi, un enfant qui dort ne sera pas réveillé pour manger ou faire une activité sauf sur le groupe des grands. En effet, c'est le seul groupe que nous réveillons pour le goûter car les lits bas nécessitent la présence constante d'un adulte dans le dortoir et les effectifs ne nous permettent pas de mobiliser un adulte au-delà de 15h45.

Il est important d'avoir à l'esprit que l'endormissement est un lâcher-prise : lâcher-prise des événements de la journée, de la soirée mais aussi lâcher-prise vis-à-vis des parents. Pour l'enfant, cela peut être angoissant car il peut ressentir cette phase d'endormissement comme une séparation (avec ses parents, avec ses jouets...).

L'équipe est particulièrement attentive pour accompagner l'enfant dans cette phase d'endormissement. Sur le groupe des grands, la lecture d'histoire est ritualisée pour aider les enfants à s'apaiser avant de dormir.

Chaque enfant a ses habitudes d'endormissement. Il faut respecter ses rites et qu'il ait avec lui tous ses objets habituels sécurisants (doudou, sucette...). Un membre de l'équipe accompagne et prépare l'enfant à entrer dans le dortoir, en baissant le ton de sa voix, en marchant doucement etc...

L'adulte, par sa présence, rassure l'enfant dans cette phase d'endormissement. Et progressivement, l'enfant trouvera ses propres rituels pour s'endormir seul. C'est un premier pas vers l'autonomie.

Les dortoirs sont aérés et la température vérifiée (entre 18° et 20°) avant que les enfants ne soient installés dans leurs lits.

### **2.2.3 L'hygiène et les soins corporels**

Le change favorise une relation duelle entre l'enfant et le professionnel. Grâce à une verbalisation réfléchie, il contribue à la construction de l'identité du tout-petit en tant que sujet. Ainsi, utiliser le « je » et dire « je te change ta couche » signifie pour l'enfant qu'il est face à un adulte qui ne se substitue pas à lui et qu'il est considéré comme une personne à part entière. L'enfant est un partenaire lors du change. C'est pourquoi, en invitant l'enfant à participer et en expliquant ce qui lui est fait (nommer les parties du corps, lui demander de se tourner, de donner la couche...), l'adulte lui permet ainsi de comprendre ce qu'il vit, de mettre du sens aux sensations qu'il ressent et de construire l'image de son corps. Le nettoyage se fait avec un gant humide et du savon. Les couches écologiques et hypoallergéniques sont fournies par la crèche. Pour les « plus grands », l'adulte propose le change debout, les toilettes ou accède à une demande de l'enfant. Il est important de souligner que l'apprentissage de la propreté se fait en partenariat avec la famille et que l'enfant est l'acteur principal de cette démarche.

Cet apprentissage est individuel, personnel à chaque enfant. Il dépend de sa maturité, de son développement moteur. L'adulte est là pour aider l'enfant qui se déshabiller, à s'asseoir sur les toilettes... Les « plus grands » s'essuient, tirent la chasse et se lavent les mains de façon autonome.

## **2.3 Le développement, le bien-être et l'éveil**

*« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités ».*

Principe 2 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Conscients que chaque enfant est unique et possède une personnalité propre, nous le faisons évoluer en respectant son rythme, sa personnalité et ses particularités sans le juger lui ou sa famille. L'ensemble de l'équipe prend le temps d'écouter et d'observer les enfants afin de constater leurs états et leurs besoins. La socialisation de l'enfant est accompagnée dans le respect de ces propres évolutions.

### **2.3.1 Le jeu et activités**

Le jeu est une activité libre, non imposée, spontanée procurant du plaisir à l'enfant. Par le jeu, l'enfant découvre et apprend à entrer en relation avec l'autre.

L'aménagement de l'espace est pensé pour favoriser au mieux la liberté et permettre à l'enfant de faire ses propres expériences.

Le jeu libre favorise, par conséquent, l'autonomie, la créativité et l'échange avec les autres. Les jeux en autonomie requièrent peu de consignes mais l'enfant doit malgré tout respecter les règles de vie collective. Ces temps sont importants pour l'adulte car ils favorisent l'observation fine de l'enfant, qui joue seul ou en interaction dans le groupe. Ces observations permettent de mieux le connaître et de mieux le comprendre. Les adultes sont attentifs, disponibles mais ils n'interviennent pas dans la façon dont l'enfant s'approprie le jeu. Durant ce temps, l'adulte est positionné à hauteur de l'enfant (assis au sol) où il est en observation et en attente d'éventuelles sollicitations de l'enfant.

Pour autant, les relations ludiques et sociales entre les enfants peuvent nécessiter l'intervention de l'adulte. Celle-ci se fait avec le maximum de discrétion, en évitant la culpabilisation, les jugements de valeur et tout ce qui peut empêcher l'enfant de vivre ces relations comme une expérience enrichissante.

Aux Zébulons des temps de jeux et activités libres sont proposés plusieurs fois par jour en intérieur et à l'extérieur. Pour les groupes des moyens et des grands des activités d'éveil encadrées par l'adulte sont proposées lorsque le temps ne permet pas de sortir dans le jardin. Les activités encadrées sont proposées le matin entre 9h30 et 11h pour des raisons organisationnelles (nombre d'adultes présents, après les changes, avant l'installation des tables pour les repas...).

Elles s'anticipent, requièrent des consignes et une organisation particulière :

- avant : préparation du matériel, aménagement de l'espace, installation des enfants et mise au point avec les autres adultes.
- pendant : l'adulte est disponible et à l'écoute mais n'intervient pas dans la réalisation ou le désir de l'enfant qui est totalement libre de participer ou non. Il n'y a aucune attente de résultat ou de production.
- après : nettoyage et rangement du matériel.

Les activités encadrées n'ont pas pour objectif « d'occuper » les enfants. L'équipe a une réflexion centrée sur l'intérêt pour l'enfant en lien avec le développement du langage, de la motricité, de l'éveil sensoriel...

### **2.3.2 L'approche artistique et culturelle**

*« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles.  
Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels ».*  
Principe 5 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Chaque semaine une bénévole de l'association « lire et faire lire » intervient pour raconter des histoires dans chaque section. Ce temps est bien repéré et apprécié par les enfants. Le livre est un outil qui permet l'éveil, le développement du langage et de l'imagination. L'intérêt et les bienfaits du livre dès le premier âge est porté par l'équipe auprès des parents qui ont la possibilité de s'abonner à l'école des loisirs via la crèche.

Chaque semaine un intervenant extérieur mène un atelier danse et éveil corporel auprès des groupes des moyens et des grands.

Des temps d'éveil musical sont proposés régulièrement par un membre de l'équipe sur le groupe des grands. Les professionnels de tous les groupes proposent aux enfants des temps de peinture, de dessin, de modelage.

### **2.3.3 L'égalité garçon fille**

*« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype.  
Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent.  
C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité ».*  
Principe 7 charte nationale de l'accueil du jeune enfant.

Les professionnels de l'équipe sont vigilants aux stéréotypes, notamment au niveau du langage. Les jeux sont proposés indifféremment aux filles et aux garçons. Nous veillons à faire des achats de livres dont les héros sont des filles et des garçons.

## **3.Le projet social et le développement durable**

*« Un projet social et de développement durable. Ce projet précise les modalités d'intégration de l'établissement ou du service dans son environnement social et vis-à-vis de ses partenaires extérieurs.  
Il intègre les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement ou du service et les actions de soutien à la parentalité proposées. Il décrit comment l'établissement inscrit son activité dans une démarche en faveur du développement durable ».* Article R. 2324-29 du CSP.

### **3.1 Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement Social et vis-à-vis des partenaires extérieurs**

La crèche des Zébulons accueille des familles sur la commune de Toulouse. Les admissions se font par le biais de la CAPAJE (Commission d'Attribution des places d'Accueil du Jeune Enfant) de la Mairie de Toulouse. La directrice travaille en partenariat avec l'équipe de la CAPAJE et participe aux commissions du territoire auquel l'établissement est rattaché.

L'EAJE est situé dans le quartier de Grammont, derrière la zone commerciale et à 10 à min à pied de la station de métro Balma-Grammont.

La proximité avec la caserne militaire a permis un partenariat avec le ministère de la Défense. La proximité géographique avec une autre crèche de l'association l'Envol ( « Les Diablotins ») qui se situe en face de la crèche nous permet de partager des temps forts ( goûters, fêtes, divers projets) et de mutualiser du matériel.

### **3.2 Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement**

Association L'ENVOL – EAJE les Zébulons  
107 Chemin de Gabardie, 31200 TOULOUSE - Tel : 05 34 25 11 40

Les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant. En tant que professionnels, nous respectons leurs pratiques et leurs choix éducatifs et nous essayons d'être en continuité avec **ceux-ci** autant que la collectivité le permette. Nous considérons que nous sommes partenaires autour de l'éducation de l'enfant. Le dialogue et les échanges sont, par conséquent, indispensables.

Nous proposons aux parents plusieurs temps de rencontre :

La réunion de rentrée qui présente la crèche, le fonctionnement, nos valeurs pédagogiques et les projets de l'année. C'est l'occasion de rencontrer l'ensemble des professionnels et des familles de la structure.

La fête de Noël et de fin d'année, ateliers et/ou spectacle, où parents, enfants et professionnels partagent un moment convivial.

Un photographe vient à deux reprises dans l'année pour réaliser des photos des enfants et des photos de familles ou parents et la fratrie sont conviés.

Les parents sont invités à partager des moments avec l'équipe et les enfants dans la journée, temps d'histoires, chansons...

### **3.3 Les actions de soutien à la parentalité**

Par des temps d'échanges quotidiens nous accompagnons les parents dans leurs questionnements sur le développement de l'enfant.

Un tableau est mis en place et alimenté par l'EJE et la puéricultrice à l'entrée de la crèche avec des actualités ou thèmes abordés sur la santé ou le développement qui peut répondre à des questionnements parentaux.

Des rdv avec la puéricultrice pour aborder certaines difficultés rencontrées par les parents ou l'enfant. Un travail de partenariat avec des intervenants extérieurs auprès de l'enfant peut être réalisé pour soutenir les parents dans leur rôle. ( PMI, Psychologues,...)

### **3.4 Les dispositions d'accueil des personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle**

*« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille ».*

Principe 1 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

La crèche Les Zébulons accueille des enfants issus de familles de différentes catégories socio-professionnelles et de différentes typologies. Grâce à la relation de confiance que nous créons avec les familles, nous permettons aux personnes en recherche d'emploi d'aménager si besoin le temps d'accueil (en cas d'absence sur une section une journée supplémentaire ponctuelle peut être proposé pour passer un entretien,...) et nous priorisons les familles accueillies à temps partiel à la crèche pour l'accueil à temps plein. Un travail d'aide et d'orientation vers les professionnels partenaires du secteur social peut être fait par la directrice.

### **3.5. La démarche en faveur du développement durable**

L'ensemble des crèches de l'association est engagé dans une démarche soucieuse de l'environnement. (Label Ecolo-Crèche de 2017 à 2022) C'est un engagement éco-citoyen qui vise à améliorer la qualité de vie des enfants, du personnel et à réduire notre impact sur

l'environnement, même si aujourd'hui la labellisation n'est plus en vigueur nous accordons une attention particulière aux enjeux environnementaux. Soucieux d'améliorer la qualité de vie des enfants, du personnel et de réduire notre impact sur l'environnement nous mettons en place des gestes au quotidien comme l'utilisation de non-jetable pour le change, l'achat de jeux ou vaisselle durables, un composteur est également à disposition dans le jardin.

Nous attachons un soin particulier à sensibiliser les jeunes enfants à la nature, à la protection de l'environnement à travers des activités simples du quotidien. Nous leur apprenons par exemple à éteindre l'eau quand il se savonne les mains.

A travers des activités plus dirigées, nous les sensibilisons à la découverte des senteurs, textures, goûts des fruits et légumes de saison.

Le jardin de la crèche est utilisé tous les jours de l'année (sauf intempéries) pour des temps de jeux, ou de repas à la belle saison. Les enfants ont tous leurs paires de bottes qu'ils chaussent avec plaisir pour sortir, observer la nature, se dépenser. A l'extérieur les enfants font des expérimentations essentielles, ils touchent la terre, les végétaux, ils courent, ils crient, ils marchent dans la boue ou ramasse des feuilles. Les possibilités sont infinies et renouvelées à chaque saison. Des sorties à pied ou en poussette au bord du lac de Saint-Caprais à l'Union sont effectués au printemps et en été.